



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

# ASSEMBLEE GENERALE DU 03 SEPTEMBRE 2021 BUDGET INITIAL SAISON 2021-2022

## **Budget Initial Saison 2021-2022**

Compte tenu des contraintes liées à la situation sanitaire, le budget a été construit sur des perspectives restreintes : adhésions réduites, absence de séances avec la Communauté de Communes ; et la situation pourra évoluer en cours de saison.

### **A. Résultat**

Au budget initial 2021/2022, 3 713 € sont attendus en produits (+3% par rapport à la saison précédente) et 3 700 € en charges (+3%). Le résultat prévisionnel pour la saison 2021-2022 est présenté en bénéfice à hauteur de 13 €.

En fin de saison, le niveau prévisionnel de l'actif est de 2 115 € (contre 2 102 € en ouverture de saison) et le livret sera à 3 761 € (contre 3 991 € en début de saison).

### **B. Analyse des produits**

#### 1) Cotisations

Compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire, les recettes liées aux cotisations ont été élaborées sur la base de 35 adhérents dont 18 adultes et 17 jeunes avec 6 nouvelles adhésions (3 adultes et 3 jeunes) : 2 648 € sont attendus.

#### 2) Activités annexes

Avec les mesures afférentes à la crise sanitaire et le changement d'équipe au sein de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile de France, il n'est pas prévu à ce stade de la saison de séances d'initiation des enfants les mercredis pendant les vacances scolaires et la période estivale (8 à 10 séances habituellement et 2 sur la saison précédente). Le Bureau va contacter à la rentrée la Communauté de Communes afin de définir des modalités pour inscrire des séances sur la saison (35 € par séance).

#### 3) Subventions

85 € sont attendus de la part du Conseil Départemental d'Eure et Loir (5 € par jeunes inscrits la saison précédente avec 17 jeunes de moins de 18 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2020 inscrits) et 400 € de la part du Conseil Municipal de Gallardon. Nous remercions le Conseil Municipal et le Conseil Départemental pour leurs soutiens à notre activité sportive.

#### 4) Produits de gestion

300 € sont inscrits pour le remboursement de matériel par les archers (achats groupés) et 30 € pour les PasseSports Archerie.

250 € seront transférés depuis le livret de l'Association (3 991 € inscrits au 1<sup>er</sup> septembre 2021) pour le financement des activités (mousses de cibles notamment).



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### C. Analyse des charges

#### 1) Achats

Au niveau des fournitures diverses, 30 € sont inscrits pour l'achat de PasseSports Archerie.

500 € sont envisagés pour les matériels et équipements, dont

- 300 € pour l'achat de matériel mutualisé pour les archers ;
- 200 € pour l'achat de matériel club (flèches, blasons, petits matériels).

500 € sont inscrits pour l'achat de nouvelles mousses de cibles.

L'achat du conteneur de 6 mètres de long pour le pas de tir extérieur n'est pas provisionné à ce jour. Le Bureau n'a trouvé aucune opportunité d'achat lors de la saison précédente et le cas échéant des crédits seront débloqués du livret si une occasion se présentait (provision à 2 000 €).

#### 2) Services Extérieurs

50 € pour la location de la salle polyvalente pour les vœux et 100 € pour les cotisations d'assurances du club.

#### 3) Autres services extérieurs

70 € pour la gestion du site internet <https://galarch.com/> et 20 € pour le Forum des Associations.

Au niveau des manifestations pour la saison, une enveloppe de 350 € est provisionnée dont 30 € pour l'Assemblée Générale, 50 € pour le pot d'accueil des nouveaux arrivants, 120 € pour les vœux et 150 € pour la journée de fin de saison.

20 € sont inscrits dans le cadre des inscriptions concours pour les jeunes.

#### 4) Cotisations et affiliations

Les cotisations sont liées au nombre d'archers inscrits sur la saison sportive. Elles comprennent les licences (36,75 € pour les poussins ; 45,75 € pour les jeunes et 68,75 € pour les adultes), les assurances des archers (0,25 € par archers), la participation du club aux événements internationaux (2,00 € par archers) et l'affiliation du club à la Fédération (20,00 €). Compte tenu des prévisions, 2 060 € sont inscrits en dépenses.

Erwan Brossais, Trésorier  
Les Archers de La Tour \_ Gallardon



## LES ARCHERS DE LA TOUR

Mairie de Gallardon  
28320 Gallardon

### Annexe

SAISON SPORTIVE 2021 2022	Budget Initial
---------------------------	----------------

#### Compte de résultat agrégé

<b>CHARGES</b>	<b>3 700,00 €</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>3 713,00 €</b>
Personnel	0,00 €	Subventions	485,00 €
Fonctionnement	3 700,00 €	Autres ressources	3 228,00 €
<b>RESULTAT SAISON</b>	<b>13,00 €</b>		

#### Trésorerie

Saldes comptes		Solde compte	
- Banque saison précédente	2 102,45 €	- Livret saison précédente	3 991,18 €
- Caisse club saison précédente		- Interets créditeurs	20,00 €
Résultat saison	13,00 €	Prélèvement sur le livret	-250,00 €
<b>ETAT DE L'ACTIF</b>	<b>2 115,45 €</b>	<b>LIVRET</b>	<b>3 761,18 €</b>

#### Compte de résultat détaillé

Intitulés des comptes de charges	Budget Initial	Intitulés des comptes de produits	Budget Initial
<b>60 Achats</b>	<b>1 030,00 €</b>	<b>70 Produits de prestations</b>	<b>2 648,00 €</b>
6061 Fournitures diverses	30,00 €	706 Cotisations Archers	2 648,00 €
6062 Matériels et équipement	500,00 €	708 Activités annexes (comcom)	0,00 €
6063 Mobiliers	500,00 €	<b>74 Subventions</b>	<b>485,00 €</b>
6064 Vêtements		7411 Etat	
<b>61 Services Extérieurs</b>	<b>150,00 €</b>	7412 Conseil Général	
613 Location	50,00 €	7413 Conseil Départemental	85,00 €
615 Travaux		7414 Communauté de commune	
616 Assurances	100,00 €	7415 Commune	400,00 €
618 Documentation		746 Dons et legs	
<b>62 Autres services Extérieurs</b>	<b>460,00 €</b>	<b>75 Autres produits de gestion</b>	<b>580,00 €</b>
622 Intermédiaires et honoraires		755 Remboursements	330,00 €
623 Publicité, publications	90,00 €	758 Produits divers	250,00 €
624 Transport		<b>76 Produits financiers</b>	<b>0,00 €</b>
625 Déplacements et réceptions	350,00 €	768 Produits financiers	
626 Frais postaux		<b>77 Produits exceptionnels</b>	<b>0,00 €</b>
628 Divers	20,00 €	775 Cessions de matériels	
<b>64 Charges de Personnel</b>	<b>0,00 €</b>	778 Autres produits exceptionnels	
641 Rémunérations du personnel			
645 Charges patronales			
<b>65 Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 060,00 €</b>		
658 Cotisation et Affiliation FFTA	2 060,00 €		
<b>66 Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>		
668 Frais bancaires			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 700,00 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 713,00 €</b>